

THEZACTU

LE MAGAZINE MUNICIPAL DE THÉZA

EUROPEAN JUNIOR CHAMPIONSHIP

TALLINN 2016

Page 9, toutes les ASSOCIATIONS



Un jeune thézalais champion de France met à l'honneur le tir sportif

Charles-Richard LAVERROU-KRAUSER est un jeune thézalais de 20 ans qui pratique le tir sportif individuel et par équipe à haut niveau. Membre de l'Équipe de France depuis 3 ans, il a un palmarès national et international éloquent, il est vice-champion d'Europe junior par équipe au pistolet 25 m au côté de Clément GREFFIER et Nicolas THIEL et champion de France junior en vitesse olympique. Charles-Richard nous fait le plaisir dans le cadre d'une interview de nous présenter son parcours et cette discipline sportive souvent mal connue du grand public.

LIRE LA SUITE, Page 1

Photo : L'équipe de France (à gauche) composée de Clément GREFFIER, Charles-Richard LAVERROU-KRAUSER et Nicolas THIEL obtient la médaille d'argent aux Championnats d'Europe de tir sportif Junior 2016 en Estonie.



VILLE DE THEZA



PASSION SPORT
P. 1 à 2

- Tir sportif
- Football
- Rando Santé
- Rugby



VIE MUNICIPALE
P. 3 à 4

- Décorations
- Handicap, la ville s'engage
- Bibliothèque



ENFANCE & JEUNESSE
P. 7

- Sortie scolaire à Collioure
- Don de voix

SOMMAIRE



Un jeune thézalais met à l'honneur le tir sportif (suite)

olympique. En 2013, j'ai gagné l'OFAJ en Allemagne et cette année, j'ai eu la chance d'être sélectionné pour participer aux championnats d'Europe qui se sont déroulés en Estonie au mois de juin. En équipe, on a obtenu une médaille d'argent au pistolet 25 m et une médaille de bronze en vitesse olympique.

Comment se prépare une compétition de cette envergure ?

Ce sont des années d'entraînement en club et aussi avec la Fédération Française de Tir avec laquelle je fais des stages régulièrement. On a une hygiène de vie de sportif pendant au moins un mois avant la compétition. C'est une aventure quand on part entre copains, on s'apporte un vrai soutien car le mental compte beaucoup.

Après une classe prépa, tu souhaites devenir pilote de ligne. Comment parviens-tu à allier études et sport ?

C'est après le BAC que cela devient compliqué, car les études prennent de la place et il reste moins de temps pour les entraînements. Dès qu'on a du temps libre, alors on le met à profit pour le tir, c'est l'exigence du sport de haut niveau.

Le tir sportif est souvent mal connu du grand public et parfois mal vu ?

Dans les autres pays (Europe, USA), il y a une vraie reconnaissance de ce sport, ce qui n'est pas le cas en France, alors qu'on a des champions qui ont d'excellents résultats au niveau international. Le tir sportif est peu médiatisé, pourtant, c'est un sport à part entière et le 3ème sport individuel le plus pratiqué dans le monde. C'est devenu une discipline olympique depuis 1896 avec Pierre de Coubertin qui était avant tout un tireur.

En France, la législation est très stricte et ce sport est très contrôlé. La pratique du tir sportif nécessite le respect de règles intangibles de sécurité. Il faut avoir conscience qu'une arme, c'est dangereux, mais c'est un sport mécanique et l'arme est considérée en tant que matériel sportif.

Quels sont tes objectifs personnels aujourd'hui ?

L'année prochaine, je passerai senior, si au niveau national, tout est possible pour moi, je sais qu'en international, ce n'est pas encore le cas, car le niveau des sportifs est vraiment élevé dans cette catégorie. Je ne désespère pas d'atteindre ce haut niveau, mais ce sera après mes études, donc d'ici 2 ou 3 ans.

Aujourd'hui, mon souhait est de développer mon sport dans le département et notamment pour les jeunes. J'espère que les choses vont changer et que le tir sportif sera reconnu à sa juste valeur.

Remerciements

Je remercie Laurent SASSO, mon entraîneur principal, Elodie COTTIN, responsable junior de l'équipe de France, Patrick BIEBUYCK, entraîneur de l'équipe de France, armurier de la fédération française de tir et tout le staff.

Charles-Richard LAVERROU-KRAUSER

INTERVIEW

Qu'est-ce qui t'a amené vers ce sport et quelles disciplines pratiques-tu ?

J'ai découvert le tir sportif vers l'âge de 11 ans avec mon beau-père qui était lui-même champion de France pistolet libre en 2005. Les disciplines que je pratique sont le pistolet 25 m, le standard et la vitesse olympique.

Qu'aimes-tu dans ce sport ?

Ce que j'aime dans ce sport, c'est la recherche de la performance, la précision à l'état pur, la compétition. Moi, je veux vivre le moment, je veux créer des histoires.

Quelles qualités sont nécessaires ?

C'est un sport exigeant qui requiert des qualités comme la rigueur, la maîtrise, la concentration, la franchise avec soi-même (savoir reconnaître ses erreurs) et une certaine condition physique.

Où t'entraînes-tu ?

Je suis au Club de Saint-Cyprien. C'est un club reconnu à l'échelle nationale grâce à plusieurs médaillés comme Laurie PESLAYRE, la première à intégrer l'Équipe de France et championne de France 2012 en pistolet standard junior.

Parle-nous de ton parcours et de ton palmarès ...

J'ai intégré l'Équipe de France junior, il y a 3 ans. La première année, j'ai été médaillé de bronze aux Championnats de France, l'an dernier, j'ai été vice-champion de France en vitesse olympique et cette année au mois de juillet, je finis médaillé de bronze en pistolet 25 m et champion de France en vitesse

Nouveau à Thêza !

Un nouveau Club de Foot est né : THÉZA CORNEILLA FOOTBALL CLUB



Une nouveauté pour cette rentrée : un club de football a été créé de la fusion des clubs de Thêza et de Corneilla. Le Thêza Corneilla FC comprendra une équipe senior qui évoluera en PHB et une école de football bien structurée pour les U6 aux U13. Ce nouveau club est plein d'ambition, il attend des joueurs jeunes et seniors dès la rentrée. Venez les aider à réussir !

Contacts :

École de Foot

- Christophe ROS au 06 18 62 51 61

Équipe senior

- Daniel Dubrulle au 06 77 65 73 42

- René Lagenette au 06 28 78 63 70

Site : <http://thezacorneillaafc.footeo.com/>

Rando Santé : offrez la randonnée à votre santé !



Le Club de Randonnées de Théza qui proposait déjà des randonnées de plusieurs niveaux et des randonnées raquettes s'est étoffé cette année d'une section « Rando Santé® ».

Qu'est-ce que la Rando Santé ?

Il s'agit de randonnées pédestres courtes qui se pratiquent à un rythme modéré, avec peu de difficulté et de dénivelé, mais beaucoup de plaisir, de rencontres et de découvertes. La Rando Santé, c'est s'assurer d'une pratique physique encadrée, douce et adaptée aux possibilités physiques de chacun.

Un label gage de qualité

Le Club de Randonnées de Théza est labellisé Rando Santé® par la Fédération Française de Randonnée Pédestre (FFRP). Ce label créé par la Commission Médicale garantit un niveau de sécurité en matière de santé.

Une formation spécifique

Vous serez accueillis et encadrés par des animateurs expérimentés diplômés par la FFRP qui vous mettront en confiance et seront à votre écoute. Une formation spécifique assurée par les médecins de la Commission Médicale permet aux animateurs de bien percevoir les principaux problèmes posés par l'encadrement de personnes fragiles.

Les bénéfices pour la santé

Aujourd'hui, toutes les études scientifiques s'accordent sur le

fait qu'une activité physique d'intensité modérée telle la randonnée apporte de nombreux bénéfices pour la santé en diminuant notamment le risque de maladies coronariennes, d'infarctus, d'hypertension artérielle, de cancer (sein et colon) et d'apparition de la maladie d'Alzheimer.

Les publics concernés

Les publics cibles sont des personnes qui sont capables de se déplacer, mais qui, pour des raisons physiologiques, pathologiques ou psychologiques, n'ont pas une progression de marche « normale ».

Venez nous rejoindre, quel que soit votre niveau, pour le plaisir de se retrouver en groupe et de partager un moment convivial. Reprise des randonnées début septembre.

Inscriptions au club :

06 12 52 26 49

Renseignements pour la section Rando Santé :

06 76 03 57 70 ou 06 66 69 62 86



Le Club de Randonnées de Théza

Au Camp Nou, la banderole de l'A.S Del Bercol / Tesà a flotté



Après A.Giral et le stade de France, les enfants de l'E.d.R du Territoire de l'A.S Del Bercol / Tesà ont brandi leur banderole dans le prestigieux Camp Nou pour la finale du TOP 14.

Les 110 enfants, éducateurs et parents enthousiastes ont un petit regret : ils auraient aimé saluer le catalan Guilhem Guirado brandir le planxot dans ce lieu mythique. Ils ont néanmoins applaudi l'ex-catalan (Mais - si !) Dan Carter le soulever...

Inscriptions :

À partir du 2 septembre, pour les enfants (garçons et filles) de 4 à 11 ans, les inscriptions se feront lors des entraînements des mardis et vendredis de 18 h à 19 h 30 au stade de Corneilla.

La cotisation annuelle de 100 €, outre la double licence FFR XV et UFOLEP, permet à chaque enfant de recevoir du Club : un survêtement, un tee-shirt, un ballon de rugby et un livre sur les Jeux Olympiques, thème de l'ouverture sur le livre, en collaboration avec la bibliothèque de Théza.

Elle permet aussi de participer, aux entraînements de rugby en anglais et en catalan (avec des animateurs anglais, néo-zélandais et catalans), découvrir les bases du rugby éducatif (avec des éducateurs passionnés dont certains sont d'anciens joueurs professionnels) et de l'athlétisme (avec un ancien champion de France du 200 m), s'inscrire au projet de voyage de fin de saison au Musée de l'Olympisme à Lausanne et ...!

Contacts

Serge BENET (Vice-Président) :

06 86 17 02 77

Francis SABARDEIL (Président) :

06 26 42 40 66

Cérémonie de remise de décorations

La cérémonie du 14 juillet 2016 a été marquée par l'hommage rendu à trois concitoyens thézansais.

Remise de la LÉGION D'HONNEUR

Monsieur Marcel ALDEBERT a été élevé au grade de Chevalier de la Légion d'honneur (la plus haute décoration honorifique française), par décret du Président de la République en date du 15 avril 2016. Les insignes de son grade lui ont été remis par le Lieutenant-colonel Philippe BOSCH.

Ancien Combattant de la Seconde Guerre Mondiale, le Caporal-Chef Marcel ALDEBERT a été un héros qui a servi la France au péril de sa vie. Chauffeur de blindé Half-track, il a notamment participé à la dure Campagne des Vosges, a franchi le Rhin et a combattu lors de la Campagne d'Allemagne... Il a reçu plusieurs décorations militaires pour sa conduite exceptionnelle dont une citation avec étoile de vermeil à l'ordre du

Corps d'Armée pour s'être particulièrement distingué au village de Jepsheim près de Colmar où il est rentré en combattant avec le char de tête, une partie de son groupe ayant été décimée. Le 10 décembre 1944, dans les Vosges, plein d'allant et de courage, il s'est à nouveau particulièrement distingué au combat, ce qui lui a valu la remise de la Croix de guerre avec étoile de bronze.

Après la remise de la Légion d'Honneur, le Maire Jean-Jacques THIBAUT a lui aussi rendu un vibrant hommage à Monsieur ALDEBERT :

« [...] Marcel, aujourd'hui, grâce à vous, c'est Théza qui est honoré. C'est au nom de tous, élus de la commune, mais aussi de la population de notre village que nous tenons avec le cœur à vous dire combien nous sommes fiers de cette illustre distinction [...] »



Marcel ALDEBERT
Légion d'Honneur



Raymond COUTY
Médaille de la Ville



Guy WAEGENEIRE
Médaille de la Ville

Remise de la MÉDAILLE DE LA VILLE

Le Maire a également rendu hommage à deux autres thézansais, Messieurs Raymond COUTY, Ancien Combattant d'Algérie et Guy WAEGENEIRE, Ancien Combattant de la Seconde Guerre Mondiale en leur remettant la Médaille de la Ville.

Monsieur COUTY a été remercié pour son travail et son dévouement au sein des Anciens Combattants de Théza, d'abord secrétaire pendant neuf années, puis président pendant quatre années de la section locale.

Monsieur WAEGENEIRE a été remercié pour ces années passées à faire vivre la section locale des Anciens Combattants de Théza, vingt longues années d'investissement et de force pour que puisse perdurer le souvenir au travers de l'association.

HANDICAP : la ville s'engage

La municipalité, porteuse de valeurs d'égalité et de solidarité s'engage au travers de différentes actions à favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap.

Changer le regard sur le handicap dès le plus jeune âge

Dans le cadre des TAP (Temps d'Activités Périscolaires) organisés tous les vendredis après-midi, la commune met en place dès la rentrée 2016 et sur deux années consécutives, des ateliers de sensibilisation au handicap pour les enfants de maternelle et de primaire. Pour la première année, il s'agira d'une initiation à la langue des signes par la connaissance des bases de la sociabilité sous forme de comptines, d'albums et de chansons pour les plus petits, et par l'apprentissage de l'alphabet pour les plus grands.

A l'issue de chaque période, les groupes se déplaceront pour faire connaissance, échanger et jouer avec des enfants en situation de handicap. Pour la deuxième année, c'est le handicap visuel et la mobilité réduite qui seront abordés sous forme de mises en situation et de rencontres avec des enfants concernés par ces troubles.

Les objectifs poursuivis sont d'amener les enfants à :

- prendre conscience que d'autres enfants peuvent avoir un handicap,
- apprivoiser et comprendre le handicap, découvrir que ces enfants aiment jouer, rire, comme eux,
- développer un sentiment de solidarité avec des enfants « différents » dès le plus jeune âge.

Dans le cadre des TAP, une convention a été signée avec le Service d'Éducation Auditive et Visuelle.

Faciliter l'accueil (péri)scolaire des enfants en situation de handicap

La commune a établi un partenariat avec Hand'Avant 66, une association qui œuvre pour l'égalité des chances, la participation et la citoyenneté des personnes en situation de handicap. Ce partenariat a pour objectifs la définition d'un projet d'inclusion dans la structure de l'enfant en situation de handicap et la sensibilisation des agents municipaux qui interviennent à l'école et dans les services périscolaires pour préparer l'accueil.

Favoriser l'accès à l'information

Par ailleurs, certains exemplaires de documents en direction des familles comme les règlements des services périscolaires et le magazine d'information du village, le ThézActu seront imprimés en braille.

L'accessibilité des lieux publics

Enfin, la commune s'engage dans le cadre de la mise en sécurité du village ou dans ses projets de voirie, à permettre l'accès à tous. Sur la voie verte qui contourne le village, les panneaux se sont déjà doublés de signalisation en braille.

Mieux connaître le handicap

Près de 80 % des situations de handicap sont invisibles, comme certaines déficiences visuelles ou auditives, le handicap mental léger, le handicap cognitif qui concentre notamment les troubles « Dys » spécifiques du langage et des apprentissages, le Trouble Déficit de l'Attention-Hyperactivité, l'autisme, certaines situations de handicap liées à l'état de santé comme l'insuffisance respiratoire ou cardiaque. Pour devenir une réalité, l'inclusion des personnes handicapées doit être un objectif partagé et compris par tous.

RDV Bibliothèque



Conférence d'Éliane COMELADE

La cuisine traditionnelle catalane



Samedi 15 octobre

Samedi 15 octobre à 15 h, dans la Salle du Conseil à la Mairie de Théza, à l'occasion de la semaine du goût, la bibliothèque vous propose une conférence d'Éliane THIBAUT COMELADE. Tous les fins gourmets du pays catalan connaissent Éliane et ses trente livres de recettes, dont plusieurs sont bilingues. Auparavant professeur d'hygiène alimentaire, cette spécialiste du patrimoine culinaire catalan a reçu de nombreux prix dont le Prix Méditerranée Roussillon 2011 et la Médaille d'or du Tourisme 2014 décernée par le Ministre de l'Artisanat, du Commerce et du Tourisme.

Les grands chefs du Roussillon s'inspirent des leçons d'Éliane COMELADE qui prêche le respect des produits et des goûts du terroir, mais sans passésisme.

Une conférence à ne pas rater !

Entrée libre, tout public.

Exposition sur les champignons



Du 9 au 28 septembre

La bibliothèque de Théza vous propose une exposition sur les champignons avec une sélection d'ouvrages et d'atlas.

Entrée libre aux horaires d'ouverture de la bibliothèque.

Parking des écoles

Le nouveau parking public desservant le groupe scolaire de Théza est désormais ouvert. Accessible par la Route de Corneilla, le parking compte 37 places de stationnement, dont 3 places réservées aux personnes handicapées. Certaines places sont également réservées aux enseignants.



Fête de Théza*Du 1er au 3 juillet*

A l'occasion de la Saint-Pierre, trois jours de festivités qui ont rencontré un vif succès, avec une mention spéciale pour la balayette infernale et la magie !

**Journée citoyenne**

Vendredi 8 juillet
Embellissement du village par le PIJ.

**Bibliothèque**

Du 2 au 29 juillet
Expo photos sur le littoral de Didier PAGE.

**Fête Nationale**

Jeudi 14 juillet
Suite, page suivante...

Fête Nationale

*Jeu*di 14 juillet

Commémoration au cours de laquelle Marcel ALDEBERT a été proclamé Chevalier de l'Ordre de la Légion d'Honneur et Raymond COUTY et Guy WAEGENEIRE ont reçu la Médaille de la Ville (voir page 3). L'occasion de dire au revoir à « nos grands écoliers » admis en 6ème auxquels la municipalité a offert la calculatrice demandée à la rentrée au collège.



Une sortie scolaire à Collioure

Les classes des CP-CE1 de Mme Bonet et des CM2 de Mme Viguiier ont organisé une sortie scolaire au Château Royal de Collioure, à l'occasion de l'organisation de fouilles archéologiques. Le compte-rendu de la visite a été réalisé par des élèves de CM2.

Les P'tits rédacteurs *Le Château de Collioure*

Nous avons commencé par la visite du château. À le voir, le château de Collioure est devenu un véritable site touristique. Pour accéder aux remparts du château, on a dû passer par un long tunnel que les archéologues ont à moitié déterré. Arrivés sur les remparts, nous avons eu l'opportunité d'admirer un magnifique panorama sur Collioure et la Mer Méditerranée, avec au loin, sur une colline, l'un des sept châteaux de Collioure, une petite plage de cailloux et, le centre-ville de Collioure. Sur l'un des remparts, nous avons aperçu un cachot creusé à une vingtaine de mètres et recouvert d'une épaisse dalle de verre.

Après cette belle visite, nous avons eu la grande chance de rencontrer Fabienne Potherat qui dessinait pour des publicités et peignait sur des toiles. À cause de l'ennui, elle s'est mise à faire des œuvres sur du carton-plume grâce au découpage, au collage et en copiant Matisse « qui était handicapé et faisait alors du collage », Picasso et Miro. Elle s'est prise de passion pour dessiner le corps humain. Elle ramassait des objets intéressants pour ensuite, les coller sur du carton-plume. Toutes ces œuvres lui servaient de souvenirs personnels et aussi de souvenirs de la communauté.

L'archéologie :

Nous avons vu un grand site archéologique où des silos à céréales, à orges, à grains et à blés ont été creusés par des hommes. Dans le site, les archéologues ont creusé plusieurs mètres sous terre et ont trouvé des anciens morceaux de vaisselle, d'os, de verre et de fer... Nous avons réalisé le tri des fouilles archéologiques : On a effectué des fouilles pour trouver des objets ou des os qui ont

passé 500 ou 800 ans sous terre. Puis, on a trié les objets en plusieurs tas et pour finir, nous avons recollé tous ces petits morceaux.

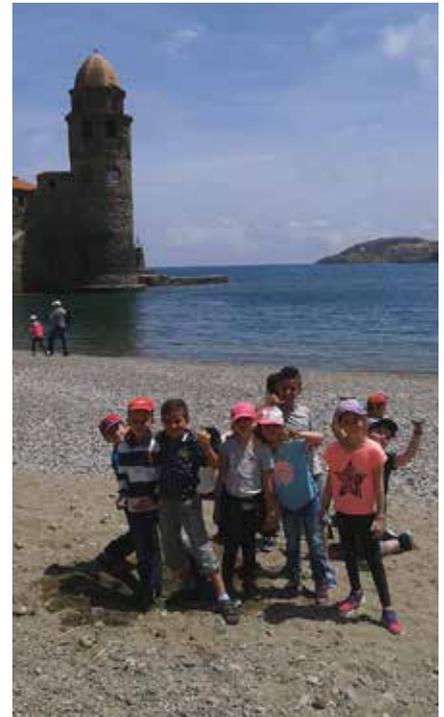
La Ville de Collioure :

Il y a longtemps, des sépultures rondes de plusieurs époques, étaient disposées partout dans Collioure. Dans ces sépultures, certains corps avaient été incinérés puis placés dans des amphores. D'autres avaient été enterrés dans des tombes accompagnés d'objets.

Au Vème siècle AV. J-C, des navigateurs grecs fréquentaient Collioure, un comptoir maritime. Collioure devient le port d'Elne, siège de l'évêché dès le VIème siècle. La ville de Collioure possédait des ateliers de construction navale et vendait lin, draps, huile, miel, savons, thons et sardines salés.

Au VIIème siècle, les premières mentions d'un site fortifié à Collioure apparaissent. En 673, Wamba, roi des Wisigoths assiège Collioure, le « Castellum Caucolibéri », pour mater une rébellion. Au XIIIème siècle, le château royal de Collioure est rattaché au royaume de Majorque. Plus tard, le château de Collioure devient un château médiéval dans lequel les pauvres, les bourgeois, les riches et les familles s'installent. En 1642, Collioure passe sous la domination française et le reste à jamais.

Texte de Victoria Dragone et Salma Amine



Ecoutez l'histoire de ...

La classe des CP-CE1 de Mme Bonet a participé au projet « Don de voix » qui consiste à mettre en voix un texte littéraire à l'attention des enfants aveugles ou malvoyants. Les élèves ont interprété une

création poétique intitulée « Notre alphabet » (à la manière de Maurice Carême) et un extrait du livre étudié « La belle lisse poire du Prince de Motordu ». Le projet réalisé a été mis en ligne sur le site : www.coopradios.org

Théza au XIXe siècle « Les écoles »

Théza, l'école et la mairie, 1917¹⁰

Diverses ordonnances prises par le roi Louis XVIII, de 1816 à 1823, placèrent les écoles primaires sous le contrôle du préfet, des maires et de l'évêque du diocèse ; puis des communes qui sont obligées de « se doter d'une école et d'assurer l'instruction gratuite des enfants indigents »¹, celles-ci pouvant se regrouper pour remplir cette obligation. La loi Guizot de 1833 impose à chaque commune d'au moins 500 habitants d'avoir une école afin d'y faire enseigner l'instruction primaire², d'en assurer son entretien et le paiement des maîtres.

École et Religion ne sont pas encore dissociées (cela ne le sera qu'en 1905), ainsi, en 1826, dans « l'Instruction et ordonnance » de Monseigneur de Saunhac Belcastel, évêque de Perpignan³, on trouve un véritable règlement. Par exemple : « Les plus petits enfants apprendront, autant que leur âge peut le permettre, les vérités essentielles de la Religion, contenues dans la première partie du Catéchisme qu'on leur enseignera soigneusement de vive voix » ; de même, « Les instituteurs chasseront de leur école les élèves vicieux ou corrompus, comme aussi ceux qui manifesteront une opposition marquée pour l'assistance aux offices divins, soit que ladite opposition vienne des enfants ou de leurs parents ». Ces principes seront repris dans le règlement pour les écoles publiques des Pyrénées-Orientales daté du 1er octobre 1857⁴. Parmi les articles liés à l'enseignement de la Religion, on trouve ceux-ci : « Un Christ sera placé dans la classe, en vue des élèves (art.20), Les classes seront toujours précédées et suivies d'une prière [...] (art.21), L'instituteur veillera particulièrement à la bonne tenue des élèves pendant les prières et exercices de religion, et il les portera au recueillement par son exemple (art.24) ».

L'école accueillait essentiellement des garçons. Pourquoi aucune fille ? Je puis citer une lettre extraite d'un rapport de l'inspecteur primaire en 1849⁵, qui dit qu'une des raisons qui fait que les filles ne

vont pas à l'école, est due à « l'indifférence des parents pour l'éducation des filles ». [...], « le département des P.O, voisin de l'Espagne [...] semble garder le préjugé qui consiste à regarder comme inutile, voire dangereux, l'instruction de la femme ».

Nous savons que Théza possède une école publique en 1835⁶, alors que les 4 communes limitrophes n'en possèdent pas. Plusieurs lettres du préfet demandant la réunion des villages d'Alénia (1837) et de Corneilla (1847) à Théza pour « le service de l'instruction primaire » ont été rejetées par le conseil municipal⁷. L'école se situait dans une partie du presbytère depuis 1831 (lieu également partagé, entre autres, avec la mairie)⁸, contre l'église Saint-Pierre. Quelques instituteurs qui s'y sont succédé : Jacques Sairas de Villeroy (1834-1846), Dominique Codine (1850-1851), Antoine Siderac (1851-1856), Antoine Salvat (1876), Clouzet Jean-Marie (1881)⁹... Entre 1881 et 1882, le maire, Laurent Durand, propose à plusieurs reprises de faire construire un nouveau local scolaire, car l'ancien est devenu vétuste et trop petit pour accueillir tous les élèves. Le projet est à chaque fois rejeté. Il faut garder l'ancienne salle de classe et y faire maintes réparations.

En 1881, la loi Jules Ferry (ministre de l'instruction publique) impose une école publique, gratuite, laïque et obligatoire, ce qui pousse le Conseil municipal à enfin voter en faveur de la construction d'un nouveau bâtiment (13 déc 1882). Toutefois, ce projet restera en suspens (sans doute pour des raisons financières) jusqu'au 21 fév 1886 où, lors d'une visite « les membres du Conseil sont unanimes à reconnaître que la salle d'école n'est pas convenable en raison de son exigüité et qu'il est urgent de se procurer un local plus grand ». Tout s'accélère : on trouve un terrain, on fait venir un architecte (M. Rous de Perpignan) pour les plans et le devis qui sont débattus en Conseil municipal le 19 nov 1887, le projet est pleinement approuvé. Le début des travaux commencera en 1888 et la nouvelle école sera inaugurée l'année d'après, l'instituteur y a son logement de fonction et la nouvelle mairie a également sa place dans le bâtiment. *S. Ragaru*

Dans le prochain article, nous ferons connaissance avec l'instituteur, Jacques Antoine de Sairas de Villeroy, marquis de Montemar.

LES POILUS DE THÉZA
MORTS POUR LA FRANCE

Appel à la population

Dans le cadre de l'exposition sur les poilus de Théza morts pour la France qui aura lieu en 2018 pour le centenaire de l'armistice, nous lançons un appel :

Toutes les personnes possédant des photos des poilus décédés au front ou revenus de la guerre, des objets, des anecdotes, des médailles, plaques d'authentification militaires, affiches, mais aussi des photos du village pendant la guerre ou autres éléments susceptibles d'alimenter cette exposition sont cordialement invitées à se présenter en mairie le matin avec ces objets afin que ceux-ci soient scannés ou photographiés. Ils seront rendus rapidement. Nous avons besoin de ces archives, véritables témoignages du passé afin de pouvoir offrir aux thézanais une belle exposition. Merci pour votre générosité.

Pour plus d'informations :
Stéphanie RAGARU
stefrl@wanadoo.fr
Tél. 06 42 71 11 96

Références

- ¹ Ordonnance royale du 29 février 1816
- ² La commune de Théza n'est donc pas concernée, mais elle possède pourtant une école à cette date.
- ³ ADPO, 1 V 11
- ⁴ ADPO, 1 T 214
- ⁵ ADPO, 1 T 41
- ⁶ ADPO, 1 T 16, archives municipales de Théza : registres des délibérations municipales
- ^{7,8} Archives municipales de Théza : registres des délibérations municipales
- ⁹ Archives municipales de Théza : registres des délibérations municipales et recensements du village
- ¹⁰ Coll. Marc Gimbernat

Les ASSOCIATIONS

à



À Théza, nous avons un tissu associatif dynamique qui peut permettre à chacun (adultes et enfants) de trouver au sein du village l'activité, le loisir ou le sport de son choix. Les associations vous accueillent dès début septembre.

SPORT

L'âge d'or de Théza

Gym douce, adultes
Mme CHINARRO **04 68 22 04 38**
Mail : jeannine.druguet@wanadoo.fr

A.S del Bercol-Tesà

École de Rugby, enfants
Serge BENET **06 86 17 02 77**
Francis SABARDEIL **06 26 42 40 66**

Association Yoga Thézanais

Yoga, adultes
Mme BLONDEL **04 68 22 48 20**
ou **06 68 36 97 27**

Baby-gym, non associatif

Cours pour enfants (de 9 mois à 3 ans)
Inscription à l'année ou à la séance
Vanessa Olive **06 89 89 91 56**
vaness_66@yahoo.fr

Bénédict Studio 16 Danse

Danse, enfants, adultes
Isabelle **06 61 97 52 00**
Laurence **06 09 52 85 45**
Mail : bene.st16d@yahoo.fr

Club de randonnées de Théza

Randonnée, adultes
Rando Santé®
André PRADIER **04 68 22 12 86**
ou **06 12 52 26 49**

Sud Roussillon Rugby

Rugby, adultes
Pascal BERNADO

Toreikan Catalan

Arts martiaux, enfants, ados, adultes
Mr BINDEL **04 68 22 27 46**
Mail : toreikancatalan@aol.com

Tennis Club

Pratique libre ou en cours collectifs,
enfants, adultes
Tél : **06 88 35 74 99**
Mail : tennisclub.theza@fft.fr

Théza Corneilla Football Club

École de Foot :
Christophe ROS **06 18 62 51 61**
Equipe senior :
Daniel Dubrulle **06 77 65 73 42**
René Lagenette **06 28 78 63 70**

CULTURE & LOISIRS

Association Pétanque Thézanais

Antoine SANCHEZ **06 13 68 15 21**

Atelier de couture du CCAUS

Mairie de Théza **04 68 22 12 74**

Chorale de L'Amitié de Théza

Chant chorale, adultes
Robert FAUBEL **04 68 22 20 07**
Danielle SALORD **04 68 22 09 75**
Mail : choraledelamitie@villetheza.fr

Club des aînés

Loisirs et animations, adultes
Jean-Claude RIBERE **09 73 50 67 52**

Foment Tesà Sardanista

Sardanes et cours collectifs de catalan,
adultes
Alain PETIT **06 72 82 34 56**

L'Atelier de Théza

Peinture et dessin, adultes
Martine **06 29 96 68 09**
Nathalie **06 04 08 89 15**
Evelyne **06 31 48 42 32**
Mail : atelierdetheza@orange.fr

La bande à Cracotte

Activités en lien avec les sports
équestres, enfants
Ludovic CIURANA **06 79 04 41 91**
Mail : bandecracotte@gmail.com

Les anciens combattants

Serge HERBEZ **06 29 79 19 96**

Pocapoc

Alphabétisation, adultes,
Aide aux devoirs, enfants
Alain PETIT **06 72 82 34 56**



AUTRES ASSOCIATIONS

Association pour le don de sang bénévole

Robert FAUBEL **04 68 22 20 07**

Association de Chasse

Michel ASPARO **04 68 22 12 74**

Association Les Nins

Association des parents d'élèves
Carine BRUYÈRE **06 34 11 18 21**

Association Paroissiale

Omer RICART **04 68 22 13 82**

ResaP'vous

Échange de vêtements et accessoires
enfants ou adultes
Myriam ZAHTI **06 77 02 29 11**

ANNONCE SUR CORNEILLA

L'Association Informatique du Vercol (A.I.V)

L'A.I.V vous propose des ateliers de :

- Photo (découverte de l'appareil photo numérique, apprentissage photo et retouche).
- Montage, paramétrage et maintenance d'un PC.
- Bureautique, Internet et Skype (visioconférence avec webcam).
- Généalogie.

Les cours se dérouleront à partir du 12 septembre à la Maison des Associations, Rue des Écoles. Parking proche de la salle. Équipement pour les personnes à mobilité réduite.

Pour tout renseignement, s'adresser à :
André Hartmann **04 68 22 45 42** ou
06 13 83 43 25 ou and.hart@sfr.fr

Visitez notre site Internet :
[association.informatique.du.vercol](http://association.informatique.du.vercol.fr)

L'A.I.V recherche deux animateurs bénévoles, l'un pour l'atelier photo numérique et l'autre pour l'atelier débutant bureautique.



La rubrique de Martine

① **Gratin de courgettes, saumon & ravioles de Julie**

INGRÉDIENTS (4 personnes) :

3 courgettes longues, 1 paquet de Ravioles de Romans, (4 plaques), 4 tranches de saumon fumé, gruyère râpé, crème fraîche liquide, sel (très peu, car le saumon est déjà salé), poivre.



PRÉPARATION :

- Beurrer un plat à gratin. Couper les courgettes dans le sens de la longueur et recouvrir le fond du plat avec la moitié des courgettes. Placer dessus 2 plaques de ravioles. Recouvrir avec le saumon fumé et la crème fraîche. Parsemer de gruyère râpé, sel, poivre.
- Procéder de la même façon jusqu'en haut du plat.
- Mettre au four à 210 °C pendant 40 min environ.

LA COURGETTE

La **rutine** ou « vitamine P » que l'on trouve dans la courgette posséderait une activité antioxydante pouvant réguler le mauvais cholestérol (LDL), ou traiter certaines maladies de l'œil (baisse de la tension oculaire). Les **caroténoïdes** qu'elle contient, protégeraient de la cataracte et de la dégénérescence maculaire.

② **Tarte Tatin banane chocolat**

INGRÉDIENTS :

4 ou 5 bananes, 1 jus de citron, 50 g de beurre, 2 sachets de sucre vanillé, 1 pâte feuilletée, 3 c à s de cannelle (facultatif), 1 tablette de chocolat à cuire, 5 cl d'eau, 50 g de sucre.



PRÉPARATION :

- Couper les bananes en rondelles puis les citronner.
- Faire chauffer dans une casserole le sucre et l'eau. Dès que le mélange blondit, incorporer le chocolat (légèrement ramolli avec 4 c à s d'eau, 2 min au micro onde). Vous obtiendrez un mélange homogène que vous étalerez dans un moule haut.
- Dans une poêle, faire fondre le beurre et le sucre vanillé et dorer les bananes sans les écraser.
- Disposer les rondelles de banane sur le mélange chocolat. Recouvrir avec la pâte et colmater la circonférence en contact avec le moule sans percer la pâte. Cuire au four 20 minutes à 180°C.
- Servir la tarte tiède avec une boule de glace vanille ou noix de coco. Des poires à la place des bananes, c'est tout aussi succulent !

NUMÉROS UTILES

Gendarmerie : 04 68 21 00 19

Pompiers : 18

SAMU : 15

Médecin généraliste :

Dr Cécilia D'ANDREA : 09 53 59 35 98

Portable : 06 51 59 61 91

Infirmières :

JOUE Virginie - SIROS Emma : 06 64 35 54 29

Kinésithérapeute : Cabinet : 04 68 55 34 37

DANIEL Nathalie : 06 61 14 86 28

Podologue : CASADO Lucile, 06 21 45 16 01

Ostéopathe : CASADO Cloé, 06 15 13 55 62

Mairie : 04 68 22 12 74

Bibliothèque : 04 68 22 64 82

La Poste : 04 68 22 12 70

École Maternelle : 04 68 22 49 66

École Primaire : 04 68 22 10 98

Lycée Agricole : 04 68 37 99 37

HORAIRES D'OUVERTURE

Mairie :

Du lundi au mercredi : 10h00-12h00 et 16h00-18h00

Le Jeudi : 10h00-12h00 et 16h00-18h30

Le Vendredi : 10h00-12h00 et 16h00-17h00

Bibliothèque :

Mardi, mercredi, vendredi : 14h00-18h00

Samedi : 10h00-12h00

La Poste : du lundi au samedi, 9h30-12h00

Déchèterie Sud Roussillon :

Du lundi au samedi : 9h00-12h00 et 14h00-17h00

Le dimanche : 9h00-12h00

Ecopôle route d'Alénia / 66750 Saint-Cyprien

Carte d'accès (obligatoire) à demander en Mairie

COLLECTE DES DÉCHETS

	Ordures ménagères	Tri sélectif	Déchets verts	
Mardi	✓			JUN à SEPT.
Mercredi			✓	
Jeudi		✓		
Vendredi				
Samedi	✓			
Mardi	✓			OCT. à MAI
Mercredi			✓	
Jeudi, tous les 15 jours		✓		

Pour les poubelles jaunes et vertes, le ramassage a lieu très tôt le matin. Sortez vos poubelles la veille au soir (ex : lundi soir). Les poubelles doivent être rentrées après la collecte, merci.

Encombrants

Service à la personne sur RDV au 04 68 37 30 60. Une collecte par semaine et un gros encombrant par foyer.



MON AGENDA

Je participe :

- Mardi 6 septembre**
Loto à la salle des fêtes organisé par les Aînés 
- Du 9 septembre au 28 septembre**
Exposition sur les champignons organisée par la bibliothèque municipale (voir page 4) 
- Vendredi 9 septembre**
Repas d'Automne de la chorale 
- Jeudi 22 septembre**
Permanence de l'assistante sociale en Mairie de 9 h à 11 h, sans rendez-vous 
- Mardi 27 septembre**
Loto à la salle des fêtes organisé par les Aînés 
- Lundi 3 octobre**
Collecte des déchets : passage au mode hivernal 
- Mardi 11 octobre**
Loto à la salle des fêtes organisé par les Aînés 
- Samedi 15 octobre**
- **Conférence** d'Éliane THIBAUT COMELADE à 15 h à la Mairie (voir page 4) 
- **Repas** d'Automne des Anciens Combattants à la Salle des fêtes 
- Mardi 18 octobre**
Don du sang à la salle des fêtes 
- Mardi 25 octobre**
Loto à la salle des fêtes organisé par les Aînés 
- Jeudi 27 octobre**
Permanence de l'assistante sociale en Mairie de 9 h à 11 h, sans rendez-vous 
- Samedi 29 octobre**
Halloween organisé par l'association « Les Nins » à la salle des fêtes 
- Lundi 31 octobre**
Date limite pour l'inscription des nouveaux arrivants seniors pour le colis de Noël 
- Mardi 8 novembre**
Loto à la salle des fêtes organisé par les Aînés 
- Vendredi 11 novembre**
Commémoration de l'Armistice de 14-18 

Rassemblement à 11h30

Agenda sous réserve de modification

THEZACTU
Le magazine de la Ville de Théza
Bimestriel - Juillet/Août 2016
Directeur de la publication : Jean-Jacques Thibaut
Rédactrice en chef et infographie : Marièle Fiscal
Rédaction/participation/correction : commission communication, M.L. Fabre, S. Ragaru, M. Corneilla, F. Sabardeil, l'École Primaire, A. Pradier, M. Parayre
Photos : European Shooting Confédération, M. Gimbernat, C. Laverrou-Krauser, les associations, l'École Primaire
Impression : IMPRIMERIE d'ARGELES - Olivier Vidal
30 Chemin de Palau - 66700 ARGELES - Tél. 04 68 81 48 05
Tirage : 950 exemplaires
Contact : thezactu@villetheza.fr

Merci à tous les participants.

La reproduction, même partielle, des textes, dessins et photographies est interdite. La rédaction ne peut être tenue responsable des erreurs ou inexactitudes des contenus, de la perte ou de la détérioration des textes et photographies qui lui sont adressés.

COLIS DE NOËL

Nouveaux arrivants seniors - CCAS

Vous venez d'arriver à Théza et vous êtes nés avant le 1er janvier 1949 ? Nous vous invitons à vous inscrire à la Mairie **avant le 31 octobre 2016** afin que vous puissiez bénéficier du traditionnel colis de Noël offert aux aînés.

FÊTE DE NOËL

Manifestation pour les seniors - CCAS

Chers Seniors, nous vous invitons à noter dans vos agendas que votre fête de Noël organisée par le CCAS en partenariat avec les Écoles de Théza aura lieu le **JEUDI 15 DÉCEMBRE** de 14 H à 17 H.

EMPLOI

MARKETHON de l'emploi - Perpignan

Le Comité pour le Développement de l'Économie Régionale vous informe que le prochain MARKETHON de L'EMPLOI aura lieu à Perpignan du 10 au 13 octobre 2016. Le MARKETHON est une action de terrain collective et solidaire ouverte à tous les chercheurs d'emploi. C'est un véritable accélérateur pour le retour à l'emploi !

www.comider.org

HALLOWEEN

À l'occasion de la fête d'Halloween, les enfants sont nombreux à faire du porte-à-porte pour collecter des bonbons. Si vous ne souhaitez pas participer à la distribution, nous vous proposons de découper et de coller cette vignette sur votre sonnette le 31 octobre.

